



**MINISTÈRE  
CHARGÉ  
DES TRANSPORTS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# GUIDE – CONSTRUCTION DE LA BASE DE CERTIFICATION

**R3-CIN-G2-ext**



Direction de la sécurité de l'Aviation civile  
Direction technique aéroports et navigation aérienne  
Édition n° 5  
Version n° 0  
Publiée le 12/05/2022

# Gestion documentaire

## Historique des révisions

Edition et version	Date	Modifications	Pages modifiées
Ed1v0	27/03/2014	Création du document	Toutes
Ed2v0	10/07/2017	Mise à jour après retour d'expérience sur les constructions de base de certification et les autres documents associés	Toutes
Ed3v0	02/02/2018	<ul style="list-style-type: none"><li>- Mise à jour éditoriale après l'édition des CS-ADR-DSN issue 4 décembre 2017.</li><li>- Nouvelle référence du guide et de son annexe (ancienne référence GUI_EXT_11-01).</li></ul>	Annexe 1 et annexe 2 (mise à jour des références au document des CS)
Ed4v0	30/08/2019	<ul style="list-style-type: none"><li>- Modifications relatives à la notification de CB par la DSAC.</li><li>- Mises à jour éditoriale après l'édition des CS-HPT-DSN issue 1 mai 2019.</li></ul>	Toutes
Ed5v0	12/05/2022	Ajout EMAS en annexe à la suite de la parution de l'édition 6 des CS-ADR-DSN	Annexe 2 - Glossaire

## Approbation du document

Nom	Responsabilité	Date	Visa
Christophe Jousselin Chargé d'affaires	Rédacteur	12/05/2022	
François Dubuisson Adjoint au chef de pôle Aéroports	Vérificateur	12/05/2022	
Ludovic Maréchal Chef du pôle Aéroports	Approbateur	12/05/2022	

Note : Toute version papier du présent document est susceptible de ne pas être à jour.

Afin de s'assurer que ce document est bien la dernière version à jour du présent document, il est possible de le consulter à l'adresse suivante :

<https://www.ecologie.gouv.fr/certification-securite-et-reglementation-des-aerodromes>

## Sommaire

Gestion documentaire .....	2
Historique des révisions.....	2
Approbation du document.....	2
<b>Sommaire.....</b>	<b>3</b>
1. <b>Introduction .....</b>	<b>4</b>
2. <b>Références, définitions et autres documents associés .....</b>	<b>4</b>
2.1.     Références, définitions principales .....	4
2.2.     Guide et modèles associés.....	4
3. <b>Principes.....</b>	<b>5</b>
4. <b>Méthode de construction de la proposition de base de certification.....</b>	<b>6</b>
5. <b>ANNEXE 1 – MODELE DE PROPOSITION DE BASE DE CERTIFICATION .....</b>	<b>7</b>
6. <b>ANNEXE 2 – GLOSSAIRE.....</b>	<b>7</b>

# 1. Introduction

Ce guide vise à décrire la méthode de construction de la base de certification des aérodromes, définie par la DSAC, dans le cadre de leur certification en application des règlements (UE) 2018/1139 et (UE) n°139/2014.

La base de certification identifie les spécifications de certification de l'aire de mouvement de l'aérodrome en matière de caractéristiques physiques, de surfaces de limitation d'obstacles, d'aides visuelles et d'alimentation électrique.

Ce document concerne :

- la proposition de base de certification faite par l'exploitant d'aérodrome lors de la demande de certificat dans le cadre du processus de certification [ADR.OR.B.015] ;
- les modifications de la base de certification lors d'un changement affectant la base de certification [ADR.AR.C.040(a) et ADR.OR.B.040 (a)] ou lors de la publication d'une nouvelle édition des spécifications de certification par l'AESA ;
- la notification de la base de certification par la DSAC conformément à l'ADR.AR.C.020.

Il est diffusé à l'attention des exploitants des aérodromes dans le champ des règlements (UE) 2018/1139 et (UE) n°139/2014, lors de la demande de certificat ou dans le cadre d'un changement affectant la base de certification du certificat.

## 2. Références, définitions et autres documents associés

### 2.1. Références, définitions principales

**AESA** : Agence de l'Union européenne de la sécurité aérienne.

**DSAC** : Direction de la Sécurité de l'Aviation Civile (autorité compétente de l'aviation civile - entité chargée notamment de la surveillance et de la régulation des aérodromes).

**Règlement (UE) 2018/1139** : règlement (UE) 2018/1139 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2018 concernant des règles communes dans le domaine de l'aviation civile et instituant une Agence de l'Union européenne pour la sécurité aérienne.

**Règlement (UE) n°139/2014** : règlement d'exécution (UE) n°139/2014 modifié de la commission du 12 février 2014 établissant des exigences et des procédures administratives relatives aux aérodromes conformément au règlement (CE) n°216/2008.

**CB (Certification basis)** : base de certification

**CS (Certification Specification)** : spécification de certification CS-ADR-DSN et CS-HPT-DSN du règlement (UE) n°139/2014.

**ELOS (Equivalent Level Of Safety)** : équivalent de sécurité proposé pour une spécification de certification.

**SC (Special Condition)** : condition spéciale.

**DAAD (Deviation Acceptance and action document)** : document d'acceptation de déviation et d'action.

### 2.2. Guide et modèles associés

- Annexe au R3-CIN-G2-ext - modèle de proposition de base de certification
- Note d'information technique relative aux dispositions de la DSAC concernant les dossiers de demande de solutions alternatives aux CS (R3-DSA-G1 ext).

### 3. Principes

- Chaque aérodrome certifié selon les dispositions du règlement (UE) 2018/1139 dispose d'une base de certification (certification basis - CB) qui lui est propre et à laquelle l'exploitant d'aérodrome doit se conformer.
- La **base de certification** d'un aérodrome est constituée des éléments suivants [ADR.AR.C.020] :
  - les spécifications de certification (CS), applicables à l'aérodrome en fonction de son exploitation ;
  - les dispositions de CS pour lesquelles un niveau de sécurité équivalent (ELOS) a été accepté par la DSAC ; et
  - les conditions spéciales (SC) prescrites par la DSAC.
- L'exploitant d'aérodrome présente **une proposition de base de certification** à la DSAC dans le cadre **du processus de certification** d'aérodrome, avec le cas échéant les demandes de SC ou ELOS, en tenant compte des éléments définis au § 4.
- La **base de certification**, avec identification des CS applicables à l'aérodrome et le cas échéant les SC et ELOS acceptés, **est notifiée par la DSAC** à l'exploitant d'aérodrome avant la délivrance du certificat ou par la suite dans le cadre d'un changement, en tenant compte des éléments suivants :
  - la base de certification notifiée liste l'ensemble des CS de la décision du directeur exécutif de l'agence européenne de la sécurité aérienne modifiant les spécifications de certification et les documents d'orientation pour la conception des aérodromes (CS-ADR-DSN et CS-HPT-DSN) en vigueur au moment de sa constitution ;
  - la base de certification notifiée identifie :
    - la référence de l'édition de la décision de l'AESA des CS applicable à la CB notifiée ;
    - les CS applicables et celles non applicables à l'aérodrome, ainsi que les éventuels ELOS et SC.
  - les DAAD acceptés par la DSAC sont mentionnés dans le certificat. Ils ne sont pas mentionnés dans la base de certification notifiée par la DSAC.
- Conformément à l'ADR.OR.B.050, **à la suite d'un changement des spécifications de certification établi par l'AESA**, l'exploitant d'un aérodrome :
  - a) procède à un examen pour identifier toutes les spécifications de certification qui sont applicables à l'aérodrome ;
  - b) le cas échéant, amorce un processus de changement conformément au paragraphe ADR.OR.B.040 et applique les changements nécessaires à l'aérodrome.
- Conformément à l'ADR.OR.B.040, **si un changement affecte les éléments de la CB** ou les ELOS et SC qu'elle comporte, l'exploitant d'un aérodrome notifie le changement pour approbation et communique à la DSAC tous les documents requis dans ce cadre avec le cas échéant, le projet de modification de la CB et les demandes associées aux ELOS ou SC.

La DSAC analyse le changement notifié par l'exploitant, approuve le changement (si satisfaisant), et amende les documents pertinents associés à la CB et au besoin le CSA.

L'exploitant doit rester vigilant à ce que les caractéristiques de la CB soient maintenues, notamment que le trafic reste conforme aux codes de référence utilisés dans la CB. Les situations contraires s'apparentent à un changement.

## 4. Méthode de construction de la proposition de base de certification

- La démarche suivie pour construire la proposition est la suivante :
  - toutes les CS définies par l'AESA sont prises en considération pour la construction de la CB ;
  - l'exploitant procède à un examen pour identifier dans la proposition de CB toutes les spécifications de certification qui sont applicables à l'aérodrome en fonction de ses caractéristiques et de son exploitation (code de référence des pistes, catégories d'exploitation, équipement, etc.) ;
  - pour certaines CS, l'exploitant peut proposer à la DSAC des ELOS ou SC, en vue de les insérer dans la CB en lieu et place des CS correspondantes (voir la note d'information technique R3-DSA-G1 ext) ;
  - l'exploitant examine la conformité aux CS applicables à son aérodrome de la proposition de CB. Il démontre sa conformité aux CS, ELOS ou SC et propose un plan d'actions correctives ou le cas échéant, une demande de DAAD (uniquement avant la délivrance du certificat) en cas de non-conformité.
- L'exploitant d'aérodrome est invité à s'appuyer sur le modèle de proposition de base de certification (annexe 1) et peut également l'utiliser pour l'examen de la conformité aux CS applicables à l'aérodrome.
- Quel que soit le modèle utilisé, la proposition de base de certification établie par l'exploitant d'aérodrome comprend :
  - la référence de l'édition de la décision de l'AESA des CS applicables à la CB ;
  - les catégories de piste et les conditions particulières d'exploitation de l'aérodrome (densité de circulation d'aérodrome, procédures par faible visibilité (LVP), ...) ;
  - les éléments descriptifs relatifs au code de référence, aux caractéristiques des infrastructures et d'exploitation, équipements existants, etc.) ;
  - l'ensemble de la liste de CS de la décision de l'AESA, sous forme de colonnes contenant (ces éléments font partie également de la CB notifiée de la DSAC) :
    - la référence et le titre de chaque CS ;
    - la condition d'applicabilité de la CS :
      - ➔ dans le cas où elle est applicable, préciser :
        - ⇒ « CS » si application de la CS,
        - ⇒ « SC [ref. de la décision] », si application de la SC – le cas échéant « CS + SC [ref. de la décision] » si l'application concerne les deux,
        - ⇒ « ELOS [ref. de la décision] », si application de l'ELOS – le cas échéant « CS + ELOS [ref. de la décision] » si l'application concerne les deux,
      - ➔ dans le cas où elle n'est pas applicable, préciser « N/A ».
    - le cas échéant, les infrastructures concernées par la CS s'il y a lieu de les identifier ;
    - le cas échéant, les précisions d'application si une ou plusieurs exigences contenues dans la CS dépendent d'un paramètre donné.

L'exploitant d'aérodrome, s'il le souhaite, peut ajouter d'autres colonnes pour des commentaires particuliers propres à l'aérodrome, ou la description de son évaluation de conformité, mais ces éléments ne sont pas notifiés par la DSAC.

- La proposition de base de certification peut être découpée en plusieurs sections :
  - une section « Générale », qui regroupe les exigences techniques générales applicables à l'aérodrome ;
  - une ou plusieurs sections « piste », une par QFU, qui regroupent les exigences techniques générales applicables au QFU considéré ;

- une section ou plusieurs sections « voies de circulation », qui regroupent, pour chaque voie de circulation, les exigences techniques générales applicables ;
- une ou plusieurs sections « aire de trafic », une par aire de trafic, qui regroupent les exigences techniques générales applicables à l'aire de trafic considérée ;
- les voies de services et les aires de dégivrage, lorsqu'elles existent, sont mentionnées dans une de ces sections.

Dans chacune de ces sections, les éléments descriptifs relatifs au code, aux caractéristiques et à l'exploitation de l'aérodrome sont indiqués.

## 5. ANNEXE 1 – MODELE DE PROPOSITION DE BASE DE CERTIFICATION

Le modèle de proposition de base de certification liste les CS provenant des dernières publications de l'AESA et donne des éléments indicatifs sur la construction de la CB. Il est accessible au même emplacement que ce guide.

Il s'agit du fichier : **Annexe au R3-CIN-G2-ext - modèle de proposition de base de certification**

La base de certification peut être présentée en tableaux Excel ou Word à la DSAC.

## 6. ANNEXE 2 – GLOSSAIRE

À titre d'information, le tableau ci-dessous contient la traduction issue de l'annexe 14 de l'OACI (en français) des titres des CS-ADR-DSN et CS-HPT-DSN.

### PARTIE ADR

Certification Specification (CS)	Traduction issue de l'Annexe 14 de l'OACI
Advanced visual docking guidance system	Système perfectionné de guidage visuel pour l'accostage
Aerodrome Reference Code	Code de référence de l'aérodrome
Aeronautical beacons	Phares aéronautiques
Aeronautical ground light characteristics	Caractéristiques des feux aéronautiques à la surface
Aiming point marking	Marque de point cible
Aircraft stand identifications signs	Marque d'identification de poste de stationnement
Aircraft stand manoeuvring guidance lights	Feux de guidage pour les manœuvres sur poste de stationnement d'aéronef
Approach lighting systems	Dispositif lumineux d'approche
Approach slope and elevation setting of light units	Pente d'approche et calage en site des ensembles lumineux
Approach Surface	Surface d'approche
Apron floodlighting	Eclairage des aires de trafic
Balked landing surface	Surface d'atterrissement interrompu
Characteristics of signal panels and signal area	Caractéristiques des signaux visuels au sol et de l'aire à signaux
Choice of permissible crosswind components	Choix de la valeur admissible de la composante transversale de vent
Circling guidance lights	Feux de guidage sur circuit

Certification Specification (CS)	Traduction issue de l'Annexe 14 de l'OACI
Clearance distances on a de-icing/anti-icing pads	Dégagements sur les plates-formes de dégivrage/antigivrage
Clearance distances on aircraft stands	Dégagements sur les postes de stationnement d'aéronef
Clearing and grading of runway end safety areas	Dégagement et niveling des aires de sécurité d'extrémité de piste
Clearways	Prolongements dégagés
Closed runways and taxiways, or parts thereof	Pistes et voies de circulation fermées en totalité ou en partie
Colours for aeronautical ground lights	Couleurs des feux aéronautiques à la surface
Colours for markings, signs and panels	Couleurs des marques et des panneaux et tableaux de signalisation
Conical Surface	Surface conique
Data to be used	Données à utiliser
De-icing/anti-icing facility exit lights	Feux de sortie pour poste de dégivrage/antigivrage
Distance between slope changes on runways	Distance entre changements de pente d'une piste
Drainage characteristics of the movement of adjacent areas	Caractéristiques de drainage de l'aire de mouvement et des aires adjacentes
Edge markers for snow-covered runways	Balises de bord de piste enneigée
Electrical power supply systems for air navigation facilities	Systèmes d'alimentation électrique des installations de navigation aérienne
Electrical power supply systems for visual aids	Systèmes d'alimentation électrique des aides visuelles
Emergency access and service roads	Routes d'accès d'urgence
Engineered Materials Arresting System (EMAS)	Système d'arrêt à matériau absorbant
Enhanced taxiway centre line marking	Marques axiales améliorées de voie de circulation
Equipment frangibility requirements	Dispositions sur la frangibilité des équipements
Fencing	Clôtures
Fire stations	Poste d'incendie
Grading of runway strips	Nivellement des bandes de piste
Grading of taxiway strips	Nivellement des bandes de voie de circulation
Holding bays, runway-holding positions, intermediate holding positions, and road-holding positions	Places-formes d'attente, points d'attente avant piste, points d'attente intermédiaires et points d'attentes sur voie de service
Information marking	Marques d'indication
Information signs	Panneau d'indication
Inner approach surface	Surface intérieure d'approche
Inner Horizontal Surface	Surface horizontale intérieure
Inner transitional surface	Surface intérieure de transition
Intermediate holding position lights	Feux de point d'attente intermédiaire
intermediate position marking	Marques de point d'attente intermédiaire
Interruption of runway markings	Interruption des marques de piste

Certification Specification (CS)	Traduction issue de l'Annexe 14 de l'OACI
Isolated aircraft parking position	Poste isolé de stationnement d'aéronef
Junction and intersection of taxiways	Jonctions et intersections des voies de circulation
Landing direction indicator	Indicateur de direction d'atterrissement
Length of runway and declared distances	Longueur de piste et distances déclarées
Length of runway strips	Longueur des bandes de piste
Lighting of fixed objects	Balisage lumineux des objets fixes
Lighting of fixed objects with a height 150m or more above ground level	Balisage lumineux des objets d'une hauteur égale ou supérieure à 150m au-dessus du niveau du sol
Lighting of fixed objects with a height 45m to a height less than 150m above ground level	Balisage lumineux des objets d'une hauteur de 45m mais inférieure à 150m au-dessus du niveau du sol
Lighting of fixed objects with a height less than 45m above ground level	Balisage lumineux des objets d'une hauteur inférieure à 45m au-dessus du niveau du sol
Lighting of objects	Balisage lumineux des objets
Location of holding bays, runway-holding positions, intermediate holding positions, and road-holding positions	Emplacement des plates-formes d'attente, points d'attente avant piste, points d'attente intermédiaires et points d'attentes sur voie de service
Location of signal panels and signal area	Emplacement des signaux visuels au sol et de l'aire à signaux
Longitudinal slope changes on runways	Changements de pente longitudinale d'une piste
Longitudinal slope changes on taxiways	Changements de pente longitudinale de voies de circulation
Longitudinal slopes of runways	Pente longitudinale d'une piste
Longitudinal slopes on runway strips	Pente longitudinale d'une bande piste
Longitudinal slopes on taxiways	Pente longitudinale de voies de circulation
Mandatory instruction marking	Marque d'obligation
Mandatory instruction signs	Panneau d'obligation
Marking and lighting of overhead wires, cables, supporting towers, etc.	Marquage et balisage lumineux des fils, câbles aériens et des pylônes
Marking and lighting of wind turbine	Marquage et balisage lumineux des éoliennes
Marking of objects	Marquage des objets
Minimum distance between parallel instrument runways	Distance minimale entre pistes aux instruments parallèles
Minimum distance between parallel non-instrument runways	Distance minimale entre pistes à vue parallèles
Non-instrument runways	Pistes à vue
Non-load-bearing surfaces	Surfaces à faible résistance
Non-precision approach runways	Piste avec approche classique
Number, siting and orientation of runways	Nombre, implantation et orientation des pistes
Objects on runway end safety areas	Objets sur les aires de sécurité d'extrémité de piste
Objects on runway strips	Objets sur les bandes de piste
Objects on taxiway strips	Objets sur les bandes de voie de circulation

Certification Specification (CS)	Traduction issue de l'Annexe 14 de l'OACI
Objects to be marked and/or lighted	Objets à doter d'un marquage et/ou d'un balisage lumineux
Objects to be marked and/or lighted outside the lateral boundaries of the obstacle limitation surface	Objets situés à l'extérieur des limites latérales des surfaces de limitation d'obstacles à doter d'un marquage et/ou d'un balisage lumineux
Obstacle Free Zone (OFZ)	Zone dégagée d'obstacles
Obstacle protection surface for PAPI and APAPI	Surface de protection contre les obstacles pour les PAPI et APAPI
Outer Horizontal Surface	Surface horizontale extérieure
Precision approach category I lighting system	Dispositif lumineux d'approche de précision de catégorie I
Precision approach category II and III lighting system	Dispositif lumineux d'approche de précision de catégorie II et III
Precision approach runways	Piste avec approche de précision
Pre-threshold area	Aire d'avant-seuil
Radio altimeter operating area	Aire d'emploi du radioaltimètre
Rapid exit taxiway indicator lights	Feux indicateurs de voie de sortie rapide
Rapide exit taxiways	Voies de sortie rapide
Road-holding position light	Feux de point d'attente sur voie de service
Road-holding position marking	Marques de point d'attente sur voie de service
Road-holding position signs	Panneaux de point d'attente sur voie de service
Runway centre lights	Feux d'axe de piste
Runway centre line marking	Marques axiales de piste
Runway designation marking	Marques d'identification de piste
Runway edge lights	Feux de bord de piste
Runway end lights	Feux d'extrémité de piste
Runway End Safety Areas	Aire de sécurité d'extrémité de piste
Runway guard lights	Feux de protection de piste
Runway lead-in lighting systems	Dispositif lumineux de guidage vers la piste
Runway shoulders	Accotements de piste
Runway side stripe marking	Marques latérales de piste
Runway threshold	Seuil de piste
Runway threshold and wing bar lights	Feux de seuil de piste et feux de barre de flanc
Runway threshold identification lights	Feux d'identification de seuil de piste
Runway touchdown zone lights	Feux de zone de toucher des roues
Runway turn pad lights	Feux d'aire de demi-tour sur piste
Runway turn pad marking	Marques d'aire de demi-tour sur piste
Runway turn pads	Aire de demi-tour sur piste
Runway-holding position marking	Marque de point d'attente avant piste
Runways meant for take-off	Pistes de décollage

Certification Specification (CS)	Traduction issue de l'Annexe 14 de l'OACI
Runways with stopways or clearways	Pistes avec prolongement d'arrêt ou prolongement dégagé
Serviceability levels	Niveaux de fonctionnement
Sight distance for slopes on runways	Distance de visibilité pour les pentes de piste
Sight distance of taxiways	Distance de visibilité des voies de circulation
Signalling lamp	Projecteur de signalisation
Simple approach lighting systems	Dispositifs lumineux d'approche simplifiés
Siting of equipment and installations on operational areas	Implantation du matériel et des installations sur les aires opérationnelles
Size of apron	Dimensions des aires de trafic
Size of de-icing/anti-icing pads	Dimension des plates-formes de dégivrage/antigivrage
Slewed take-off climb surface	Surface de montée au décollage courbe
Slopes on aprons	Pentes des aires de trafic
Slopes on de-icing/anti-icing pads	Pentes des plates-formes de dégivrage/antigivrage
Slopes on runway end safety areas	Pentes des aires de sécurité d'extrémité de piste
Slopes on runway shoulders	Pentes des accotements de piste
Slopes on runway turn pads	Pentes de l'aire de demi-tour sur piste
Slopes on taxiway strips	Pentes de la bande de voie de circulation
Stop bar lights	Feux de barres d'arrêt
Stopway edge markers	Balise de bord de prolongement d'arrêt
Stopway lights	Feux de prolongement d'arrêt
Stopways	Prolongement d'arrêt
Strength of aprons	Résistance des aires de trafic
Strength of de-icing/anti-icing pads	Résistance des plates-formes de dégivrage/antigivrage
Strength of runway end safety areas	Résistance des aires de sécurité d'extrémité de piste
Strength of runway shoulders	Résistance des accotements de piste
Strength of runway strips	Résistance des bandes de piste
Strength of runway turn pads	Résistance des aires de demi-tour sur piste
Strength of shoulders for runway turn pads	Résistance des accotements de l'aire de demi-tour sur piste
Strength of taxiways	Résistance des voies de circulation
Surface of runway shoulders	Surface des accotements de piste
Surface of runway turn pads	Surface des aires de demi-tour sur piste
Surface of runways	Surface des pistes
Surface of taxiways	Surface des voies de circulation
System design	Conception des circuits
Take-off Climb Surface	Surface de montée au décollage
Taxiway centre line lights	Feux axiaux de voie de circulation
Taxiway centre line markers	Balises axiales de voie de circulation

Certification Specification (CS)	Traduction issue de l'Annexe 14 de l'OACI
Taxiway centre line marking	Marques axiales de voie de circulation
Taxiway edge lights	Feux de bord de voie de circulation
Taxiway edge markers	Balises de bord de voie de circulation
Taxiway minimum separation distance	Distance minimale de dégagement pour les voies de circulation
Taxiway Strip	Bandes de voie de circulation
Taxiways curves	Virages des voies de circulation
Taxiways on bridge	Voies de circulation en pont
Taxiways shoulders	Accotements de voies de circulation
Threshold marking (displaced threshold)	Marques de seuil décalé
Threshold marking	Marques de seuil
Touchdown zone marking	Marques de zone de toucher des roues
Transitional Surface	Surfaces de transition
Transverse slopes on runway strips	Pentes transversales sur bande de piste
Transverse slopes on runways	Pentes transversales sur piste
Transverse slopes on taxiways	Pentes transversales sur voie de circulation
Unpaved runway edge markers	Balises de bord de piste sans revêtement
Unpaved taxiway edge markers	Balises de bord de voie de circulation sans revêtement
Unserviceable areas	Zones inutilisables
Visual approach slope indicator systems	Indicateurs visuels de pente d'approche
Visual docking guidance system	Système de guidage visuel pour l'accostage
VOR aerodrome checkpoint marking	Marques de point de vérification de VOR d'aérodrome
VOR aerodrome checkpoint sign	Panneau indicateur de point de vérification de VOR d'aérodrome
Width of runway shoulders	Largeur des accotements de piste
Width of runway strip	Largeur de bande piste
Width of runways	Largeur de piste
Width of taxiway strips	Largeur de bande de voie de circulation
Width of taxiways	Largeur de voie de circulation
Wind direction indicator	Indicateur de direction du vent

## PARTIE HPT

Certification Specification (CS)	Traduction issue de l'Annexe 14 de l'OACI
Aiming point marking	Marque de point cible
Aiming point lights	Feux de point cible
Approach surface	Surface d'approche
Final approach and take-off area lighting system	Dispositifs lumineux d'aire d'approche finale et de décollage
Flight path alignment guidance lighting system	Dispositif lumineux de guidage d'alignement de trajectoire de vol
Flight path alignment guidance marking	Marques de guidage d'alignement de trajectoire de vol
Final approach and take-off area (FATOs)	Aire d'approche finale et de décollage (FATO)
Final approach and take-off area perimeter markings or markers	Marques ou balises de périmètre de FATO
Final approach and take-off area <b>designation</b> markings	Marques <b>d'identification</b> de FATO (à ne pas confondre avec « Heliport <b>identification</b> marking / Marque <b>distinctive</b> d'hélistation »)
Helicopter clearways	Prolongement dégagé pour hélicoptères
Helicopter ground taxiways and helicopter ground taxi-routes	Voies et itinéraires de circulation au sol pour hélicoptères
Helicopter air taxiways and helicopter airtaxi-routes	Voies et itinéraires de circulation en translation dans l'effet de sol
Helicopter stands	Postes de stationnement d'hélicoptère
Heliport <b>identification</b> marking	Marque <b>distinctive</b> d'hélistation (à ne pas confondre avec « Final approach and take-off area <b>designation</b> markings / Marques <b>d'identification</b> de FATO »)
Heliport name marking	Marque nominative d'hélistation
Helicopter ground taxiways markings and markers	Marques et balises de voie de circulation au sol pour hélicoptères
Helicopter air taxiways markings and markers	Marques et balises de voie de circulation en translation dans l'effet de sol
Obstacle limitation requirements	Spécifications en matière de limitation d'obstacles
Safety areas	Aire de sécurité
Take-off Climb Surface	Surface de montée au décollage
Taxiway lights	Feux de voie de circulation
Touchdown zone and lift-off areas (TLOFs)	Aires de prise de contact et d'envol (TLOF)
Touchdown zone and lift-off areas lighting system	Dispositif lumineux de TLOF
Touchdown zone and lift-off area perimeter markings	Marque de périmètre de TLOF

Certification Specification (CS)	Traduction issue de l'Annexe 14 de l'OACI
Touchdown / positioning marking	Marque de prise de contact ou de positionnement
Visual approach slope indicator	Indicateur visuel de pente d'approche
Visual alignment guidance system	Dispositif de guidage visuel d'alignement
Visual aids for denoting obstacles	Aides visuelles pour signaler les obstacles
Wind direction indicators	Indicateur de direction du vent



**Direction générale de l'Aviation civile**  
Direction de la Sécurité de l'Aviation civile  
50, rue Henry Farman  
75720 PARIS CEDEX 15  
Tél. : +33 (0)1 58 09 43 21  
[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)